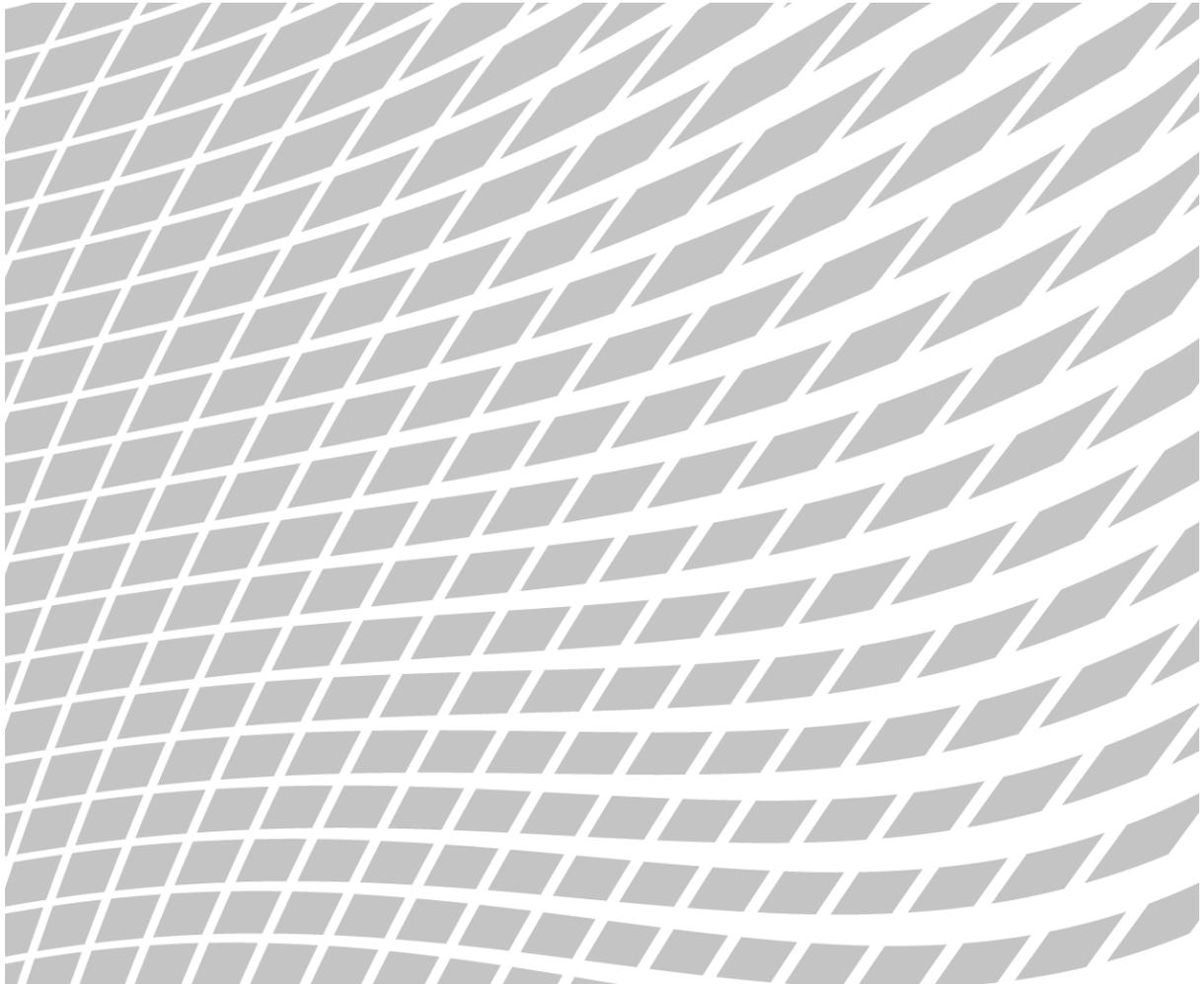


4 septembre 2013

---

## Rapport 2012 sur le marché de l'assurance

---



# Table des matières

<b>1</b>	<b>Survol du marché</b>	<b>3</b>
1.1	Nombre d'établissements par branche	3
1.2	Aperçu des bilans et des comptes de résultat de l'ensemble du marché	5
1.3	Placements de capitaux	8
1.3.1	Placements de capitaux dans la fortune totale	8
1.3.2	Placements de capitaux dans la fortune liée	9
<b>2</b>	<b>Entreprises d'assurance-vie</b>	<b>11</b>
2.1	Evolution des primes	13
2.2	Parts de marché des affaires suisses directes	14
2.3	Provisions techniques	15
2.4	Résultat actuariel	16
2.5	Evolution des fonds propres	19
<b>3</b>	<b>Entreprises d'assurance dommages</b>	<b>20</b>
3.1	Evolution des primes dans les activités en Suisse	23
3.2	Parts de marché dans les affaires directes en Suisse	24
3.3	Résultat de l'exercice	24
3.4	Evolution des fonds propres	26
3.5	Assureurs-maladie	27
<b>4</b>	<b>Entreprises de réassurance</b>	<b>31</b>
4.1	Evolution des primes	33
4.2	Résultat annuel	33
4.3	Evolution des fonds propres	34

Ce rapport fournit aux personnes intéressées un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2012. Il comprend quatre parties : le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois suivants présentent dans le détail les branches Vie, Dommages et Réassurance

## 1 Survol du marché

### 1.1 Nombre d'établissements par branche<sup>1</sup>

	Entreprises d'assurance avec siège en Suisse	Succursales d'assureurs étrangers	Total
Etat fin 2012 (état fin 2011)			
Entreprises d'assurance-vie	19 (20)	4 (4)	23 (24)
Entreprises d'assurance maladie	21 (21)	1 (4)	22 (25)
Entreprises d'assurance dommages	81 (79)	42 (45)	123 (124)
Sociétés de réassurance	26 (27)	– (–)	26 (27)
Captives de réassurance	35 (35)	– (–)	35 (35)
<b>Total des entreprises d'assurance surveillées</b>	<b>161 (161)</b>	<b>46 (49)</b>	<b>207 (210)</b>

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les caisses-maladie (seize caisses au 31 décembre 2012) qui sont soumises en premier lieu à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), mais aussi à celle de la FINMA dans le cadre de leurs activités relevant de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA), à savoir l'assurance-maladie complémentaire. En outre, huit groupes d'assurance sont assujettis à la surveillance des groupes de la FINMA ; ils ne figurent pas non plus dans ce tableau. Il s'agit des entreprises suivantes :

- Bâloise Holding AG
- Helvetia Holding AG
- Nationale Suisse
- Schweizerische Mobiliar Holding AG
- Swiss Life Holding
- Swiss Re AG

<sup>1</sup> Les chiffres au 31 décembre 2012 relatifs aux établissements assujettis tels que mentionnés dans ce rapport ont été relevés rétroactivement à la fin du mois de mai 2013. Ils peuvent légèrement différer des informations publiées dans le rapport annuel 2012 de la FINMA, celles-ci se fondant sur les données disponibles en janvier 2013.

- Vaudoise Versicherungen Holding AG
- Zurich Insurance Group AG

Aperçu des modifications ayant affecté les entreprises d'assurance soumises à surveillance pour l'année 2012 :

Type d'entreprise d'assurance	Nombre au 01.01.2012	Δ	Nouvelles autorisations	Libérées de la surveillance	Nombre au 31.12.2012
<b>Suisses</b>					
Vie	20	-1		SEV Versicherungen a)	19
Maladie	21				21
Dommages	58	+2	GVB Privatversicherung 3.7.2012 Dextra Rechtsschutz 21.12.2012		60
Réassurance	27	-1		ROS Reinsurance 31.10.2012	26
Captives	35	0	Omnium Re 1.11.2012 Clariant Re 13.11.2012	Vebego Re 19.10.2012 Poncap Re 21.12.2012	35
<b>Succursales vie</b>					
<i>Union européenne</i>					
Britanniques	1				1
Françaises	2				2
Luxembourgeoises	1				1
<i>Succursales maladie</i>					
<i>Union européenne</i>					
Belges	1				1
Britanniques	1	-1		North of England 1.5.2012	-
<i>Espace économique européen</i>					
Norvégiennes	1	-1		Assuranceforeningen Gard 1.5.2012	-
<i>Commonwealth et outre-mer</i>					
Bermudes	1	-1		U.K. Mutual Steamship 1.5.2012	-
<b>Succursales dommages</b>					
<i>Union européenne</i>					
Belges	1				1
Britanniques	15				15
Allemandes	7				7
Françaises	6				6
Irlandaises	3				3
Luxembourgeoises	1				1
Maltaises	-	+1	International Diving Assurance 10.10.2012		1
Néerlandaises	1				1
Autrichiennes	1				1
Suédoises	2				2
<i>Commonwealth et outre-mer</i>					
Guernesey	2	-1		Polygon 20.4.2012	1
Gibraltar	1				1
Etats Unis	1				1
<b>Total assureurs</b>	<b>210</b>	<b>-3</b>			<b>207</b>
<b>Caisses-maladie</b>	<b>17</b>	<b>-1</b>		Agrisano 27.11.2012	<b>16</b>
<b>Total assureurs + caisses-maladie</b>	<b>227</b>	<b>-4</b>			<b>223</b>

a) La SEV Versicherungen Genossenschaft (ex Versicherungskasse des schweiz. Eisenbahnverbands) a été libérée de la surveillance au 1.11.2012. L'effectif des assurés a été transféré à Helvetia Vie.

## 1.2 Aperçu des bilans et des comptes de résultat de l'ensemble du marché

Les chiffres suivants se réfèrent à toutes les entreprises individuelles d'assurance-vie, d'assurance dommages et de réassurance. Ils ont été recueillis sur une base statutaire. Par conséquent, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur vénale. La plupart des classes d'actifs, notamment, sont comptabilisées au coût d'acquisition historique (p. ex. valeur la plus faible historiquement pour les actions, selon le principe de la valeur la plus basse). Les emprunts sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs du bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas escomptées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec des taux d'intérêt techniques. Pour les entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans escompte, exception faite notamment des rentes LAA.

Les données agrégées relatives au bilan, au compte de résultat, au Test suisse de solvabilité (*Swiss Solvency Test* ou SST) et à Solvabilité I comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

<b>Total du marché</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>579 759 695</b>	<b>595 443 478</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements<sup>1</sup></b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	8%	8%
Participations	13%	12%
Titres à revenu fixe	51%	52%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	6%	6%
Actions et placements similaires	2%	2%
Placements collectifs	6%	6%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés <sup>2</sup>	-1%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	2%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	2%	2%
Liquidités	5%	5%
<b>Total placements pour propre compte</b>	<b>477 177 910</b>	<b>499 792 564</b>
Placements assurance-vie liée à des participations	15 317 074	16 372 530
<b>Total placements</b>	<b>492 494 984</b>	<b>516 165 094</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	39 515 364	42 744 175
Créances découlant des activités de placement	1 257 676	1 068 676
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	28 479 410	20 843 254
Comptes de régularisation de l'actif	10 288 477	9761142
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>74 051 638</b>	<b>72 879 190</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>17 096 565</b>	<b>19 780 979</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>15 780 943</b>	<b>19 216 440</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>408 471 127</b>	<b>424 181 727</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	19 226 398	20 684 890
Dettes découlant des activités de placement <sup>3</sup>	1 826 869	1 540 713
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	27 536 034	23 838 026
Comptes de régularisation du passif	8 046 337	8 460 376

<sup>1</sup> Les pourcentages se réfèrent au total des placements pour propre compte.

<sup>2</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>3</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Total du marché</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>7 504 604</b>	<b>10 966 353</b>
<b>Primes <sup>4</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>107 633 905</b>	<b>118 176 569</b>
<i>Part rétrocédée</i>	<i>12 156 778</i>	<i>14 085 017</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	19 747 455	19 966 191
Plus-values/moins-values réalisées	8 357 969	2 909 898
Plus-values/dépréciations des placements	-12 009 922	-2 441 029
Frais de gestion des placements	1 127 462	1 090 636
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>14 968 040</b>	<b>19 344 423</b>
<b>Rendement des placements <sup>5</sup></b>	<b>3,16%</b>	<b>3,96%</b>
<b>SST <sup>6</sup></b>		
Capital cible	81 119 147	89 626 895
Capital porteur de risque	137 904 770	170 407 603
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>170%</b>	<b>190%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	25 138 419	26 429 676
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	85 385 260	90 381 852
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>340%</b>	<b>342%</b>
<b>Fortune liée <sup>4</sup></b>		
Débit (total)	292 895 761	304 560 266
Valeurs de couverture (total)	318 030 033	331 940 369
<b>Taux de couverture</b>	<b>109%</b>	<b>109%</b>

<sup>4</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers et caisses-maladie.

<sup>5</sup> Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

<sup>6</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte.  
Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2).

## 1.3 Placements de capitaux

### 1.3.1 Placements de capitaux dans la fortune totale

L'allocation de capital répertoriée dans les tableaux indique tous les placements de capitaux des entreprises d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Sur cette base, les structures de type maison-mère comportent également les participations dans les filiales à l'étranger. Les placements de capitaux des succursales suisses d'assureurs étrangers et des caisses-maladie dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire ne sont pas inclus.

Dans leur ensemble et sur une base statutaire, les placements de capitaux pour propre compte des entreprises d'assurance-vie ont progressé de 4,7 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été de 1,4 % pour les entreprises d'assurance dommages. Comparée à l'année précédente, l'allocation de capital est restée constante en 2012, tant dans le domaine de l'assurance-vie que de l'assurance choses. En dépit du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, les titres à revenu fixe représentent toujours la principale classe d'actifs (60 % de l'ensemble des placements de capitaux pour propre compte dans l'assurance-vie et 40 % dans l'assurance choses). L'investissement en actions et en placements alternatifs est resté pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, se situant toujours à un niveau très bas. De même, la part en immeubles et en hypothèques au sein du portefeuille des assureurs directs est demeurée inchangée (21 % de l'ensemble des placements de capitaux pour propre compte dans l'assurance-vie et 8 % dans l'assurance dommages). En 2012, les placements de capitaux des réassureurs ont progressé de 10,5 %. Par rapport à l'année précédente, les entreprises de réassurance ont augmenté leur portefeuille en titres à taux fixe de sept points de pourcentage, passant donc à 44 %. En revanche, la part des participations a reculé de huit points de pourcentage, s'établissant à 24 %, deux sociétés du groupe de la Compagnie Suisse de Réassurances SA ayant été transférées à leur maison mère Swiss Re SA par distribution de dividendes en nature.

	31.12.2011	31.12.2012
Rendement des placements de capitaux – ensemble du marché	3,16%	3,96%
Rendement des placements de capitaux – assurance-vie	3,46%	3,62%
Rendement des placements de capitaux – assurance dommages	4,81%	4,16%
Rendement des placements de capitaux – réassurance	-0,59%	4,79%

En 2012, les assureurs-vie ont obtenu un rendement des placements de capitaux de 3,62 % sur le capital moyen investi pour propre compte, contre un rendement de 3,46 % l'année précédente. Les assureurs choses ont fait état d'un rendement de leurs placements de capitaux (de 4,16 %) en baisse de 65 points de base par rapport à l'année précédente. Les réassureurs ont réalisé en 2012 un rendement des placements de capitaux de 4,79 %, à comparer avec le rendement négatif de l'année précédente de 0,59 %.

Le rendement direct des assureurs-vie est resté stable comparé à l'année précédente. En 2012, les assureurs dommages ont à nouveau enregistré un recul du rendement direct, notamment sur les participations. Les rendements réalisés ont pesé négativement sur l'évolution du rendement des placements de capitaux. Ils se sont avérés nettement plus bas que l'année précédente, tant chez les assureurs-vie que chez les assureurs dommages. L'augmentation des rendements des capitaux des entreprises d'assurance-vie par rapport à l'année précédente s'explique par la hausse comptable des plus-values réalisées sur les placements à revenu fixe et les participations ainsi que par la baisse des moins-values comptables dans toutes les classes d'actifs, en particulier à un recul significatif des moins-values comptables sur les placements à revenu fixe. Par rapport à l'année précédente, cet effet n'a pas été aussi marqué chez les assureurs dommages que chez les assureurs-vie, ce qui se traduit globalement ici par une légère baisse du rendement des placements de capitaux par rapport à l'année précédente. La nette augmentation des rendements des placements de capitaux pour les réassureurs s'explique principalement par la baisse des moins-values comptables enregistrées ainsi que par la hausse des plus-values directes réalisées sur les participations.

### 1.3.2 Placements de capitaux dans la fortune liée

L'allocation de capital dans la fortune liée se présentait comme suit au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 :

	Vie 31.12.2011	Vie 31.12.2012	Dommages 31.12.2011	Dommages 31.12.2012
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	14%	14%	11%	11%
Participations	1%	1%	0%	0%
Titres à revenu fixe	62%	62%	59%	57%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	3%	3%	2%	2%
Hypothèques	9%	9%	6%	6%
Actions et placements similaires	1%	1%	5%	5%
Placements collectifs	1%	2%	6%	8%
Placements alternatifs	3%	2%	2%	2%
Position nette sur dérivés	0%	0%	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	1%	1%	1%
Créances sur des réassurances	0%	0%	2%	2%
Autres placements	1%	1%	1%	1%
Liquidités	4%	4%	5%	5%
<b>Total placements pour propre compte</b>	<b>240 444 780</b>	<b>251 850 914</b>	<b>62 975 288</b>	<b>64 517 956</b>

Fin 2012, le montant total de la fortune liée des entreprises suisses d'assurance s'élevait à 316 milliards de francs (dont 15,6 milliards de placements en assurance-vie liée à des participations).

A la même date, 89 % (pourcentage inchangé par rapport à 2011) des placements de capitaux agrégés de l'ensemble des entreprises d'assurance-vie (85 % des sommes du bilan contre 84 % l'année précédente) et 49 % (2011 : 48 %) de ceux des entreprises d'assurance dommages (42 % des sommes du bilan contre 41 % l'année précédente) étaient investis dans la fortune liée. La part de la fortune liée investie dans les trois principales classes d'actifs (« Emprunts », « Immeubles » et « Hypothèques ») s'élevait au 31 décembre 2012 à 85 % (pourcentage inchangé par rapport à l'année précédente) pour les assureurs-vie et à 74 % pour les assureurs dommages (contre 76 % l'année précédente).

## 2 Entreprises d'assurance-vie

Assureurs-vie	2011	2012
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>299 151 321</b>	<b>311 236 899</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements <sup>1</sup></b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	12%	12%
Participations	2%	2%
Titres à revenu fixe	61%	60%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	9%	9%
Actions et placements similaires	1%	1%
Placements collectifs	4%	4%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés <sup>2</sup>	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	0%	1%
Liquidités	4%	4%
<b>Total placements pour propre compte</b>	<b>270 465 055</b>	<b>283 277 631</b>
Placements assurance-vie liés à des participations	15 317 074	16 372 530
<b>Total placements</b>	<b>285 782 129</b>	<b>299 650 161</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	1 516 851	1 724 818
Créances découlant des activités de placement	331 619	310 466
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	2 416 896	1 992 175
Comptes de régularisation de l'actif	6 468 821	6 093 491
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>13 052 423</b>	<b>13 996 673</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>5 073 005</b>	<b>5 817 797</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>593 324</b>	<b>801 362</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>259 927 509</b>	<b>270 880 481</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	6 376 589	6 697 287
Dettes découlant des activités de placement <sup>3</sup>	844 035	737 513
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	8 055 796	8 140 853
Comptes de régularisation du passif	2 593 634	2 699 145

<sup>1</sup> Les pourcentages se réfèrent au total des placements pour propre compte.

<sup>2</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>3</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Assureurs-vie	2011	2012
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>2 396 437</b>	<b>993 139</b>
<b>Primes <sup>4</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>32 759 684</b>	<b>33 483 601</b>
<i>Part des réassureurs</i>	253 279	257 935
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	9 319 446	9 288 686
Plus-values/moins-values réalisées	4 876 206	1 275 101
Plus-values/dépréciations des placements	-4 345 173	68 838
Frais de gestion des placements	619 663	597 809
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>9 230 817</b>	<b>10 034 817</b>
<b>Rendement des placements <sup>5</sup></b>	<b>3,46%</b>	<b>3,62%</b>
<b>SST <sup>6</sup></b>		
Capital cible	25 866 016	28 815 140
Capital porteur de risque	27 032 117	41 946 074
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>105%</b>	<b>146%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	10 774 548	11 209 737
Fonds propres pouvant être pris en compte (total) <sup>7</sup>	30 053 484	31 546 141
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>279%</b>	<b>281%</b>
<b>Fortune liée <sup>4</sup></b>		
Débit (total)	243 241 372	254 574 804
Valeurs de couverture (total)	255 054 745	267 422 413
<b>Taux de couverture</b>	<b>105%</b>	<b>105%</b>

<sup>4</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers.

<sup>5</sup> Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

<sup>6</sup> Données des sociétés d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte. Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2).

<sup>7</sup> Les fonds propres pouvant être pris en compte comprennent les réserves latentes prises en compte de 7 761 340 CHF (2011) et 9 658 442 CHF (2012) ainsi que le capital hybride d'un montant de 2 866 563 CHF (2011) et 2 946 688 CHF (2012).

La situation économique actuelle place les assureurs-vie devant d'énormes défis. En général, les produits qu'ils proposent sont assortis de durées et de garanties à très long terme. Il convient à ce propos de mentionner particulièrement les garanties de taux. Dans le même temps, en 2012 comme lors des années précédentes, les possibilités de placements sûrs étaient rares. Le rendement des obligations de la Confédération à dix ans a ainsi poursuivi sa baisse, descendant jusqu'à 0,6 %. Cette évolution n'est pas restée sans effet sur les quotients SST. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la valeur moyenne des quotients SST des assureurs-vie s'était repliée à 105 %. Les assureurs-vie ont réussi à ramener cette valeur à 146 % au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette augmentation s'explique par l'amélioration des conditions du marché

et par les assouplissements temporaires dont ont pu bénéficier les assureurs-vie (Circ.-FINMA 2013/2).

Les actifs des assureurs-vie servant à la couverture des engagements découlant des contrats d'assurance-vie doivent être garantis dans la fortune liée. Dans ce contexte, le débit comprenant les engagements découlant des contrats d'assurance-vie majorés d'une marge de sécurité d'un pourcent, doit être à tout moment intégralement couvert. L'exécution des engagements issus de contrats d'assurance prévaut sur les prétentions de tiers. En outre, le placement de la fortune liée est soumis à des prescriptions strictes en ce qui concerne les catégories de placement autorisées, la répartition et la gestion du risque. Le taux de couverture signifie que la couverture du débit à la fin de l'année 2012 se situait en moyenne 5 % au-dessus du niveau cible fixé par la loi.

## 2.1 Evolution des primes

<b>Primes brutes émises</b> En milliers de francs	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Part 2012 en %</b>	<b>Variation en % entre 2011 et 2012</b>
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	22 031 937	22 537 874	67,3%	2,3%
Assurance individuelle de capital	4 465 324	4 393 368	13,1%	-1,6%
Assurance individuelle de rente	734 164	673 663	2,0%	-8,2%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	1 718 223	1 643 134	4,9%	-4,4%
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	703 513	985 811	2,9%	40,1%
Capitalisation et opérations tontinières	463 529	442 993	1,3%	-4,4%
Autres assurances-vie	445 150	448 949	1,3%	0,9%
Assurance-vie individuelle non ventilée sur les branches	0	-	-	-
Assurance maladie et accident	7 254	6 578	0,0%	-9,3%
Succursales à l'étranger	2 031 158	2 002 087	6,0%	-1,4%
Réassurance acceptée	159 430	349 143	1,0%	119,0%
<b>Total</b>	<b>32 759 684</b>	<b>33 483 601</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,2%</b>

Dans l'ensemble, les assureurs-vie ont enregistré une progression de leurs recettes de primes de 724 millions de francs (contre 109 millions de francs l'année précédente), soit une progression de 2,2 % générée par l'assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle (hausse de 506 millions de francs) ainsi que par l'assurance-vie liée à des fonds cantonnés (hausse de 282 millions de francs). Les volumes de primes de l'assurance-vie individuelle classique, de l'assurance-vie liée à des parts de fonds de placement et des opérations de capitalisation ont subi des reculs qui sont toutefois moins marqués que l'année précédente.

La part de l'assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle dans le volume de primes réalisé sur l'ensemble de l'activité (2012 et 2011 : 67,3 % ; 2010 : 63,5 % ; 2009 : 61,4 %) se maintient à son haut niveau historique, soulignant l'importance du deuxième pilier non seulement pour les assureurs-vie helvétiques, mais également pour les PME qui demandent, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, des modèles d'assurance complète résistants au risque. Les assureurs-vie opèrent en l'espèce dans un domaine de l'assurance sociale strictement réglementé et politiquement délicat. En vertu de son mandat légal, la surveillance de la FINMA vise à garantir la sécurité de ces capitaux.

La distribution d'assurances-vie dans le domaine de la prévoyance privée 3a et 3b a enregistré un recul considérable qui s'explique par la chute de près de 100 points de base des taux d'intérêt en 2011 et à leur maintien à ce faible niveau depuis. Les assureurs-vie tentent de parer à cette évolution en lançant des produits d'épargne novateurs, mais peinent à s'y soustraire dans la mesure où leur priorité va à la sécurité des capitaux qui leur sont confiés.

## 2.2 Parts de marché des affaires suisses directes

Entreprises d'assurance	2011		2012	
	Part de marché	Part de marché cumulée	Part de marché	Part de marché cumulée
AXA Leben	28,4 %	28,4 %	28,9 %	28,9 %
Swiss Life	25,3 %	53,7 %	25,2 %	54,1 %
Helvetia Leben	10,8 %	64,5 %	10,2 %	64,3 %
Bâloise Leben	9,1 %	73,6 %	8,3 %	72,6 %
Allianz Suisse Leben	7,0 %	80,6 %	7,4 %	80,0 %
Zürich Leben	6,1 %	86,7 %	6,7 %	86,6 %

Sur le marché des affaires suisses directes, la croissance des six entreprises dominant le marché n'a pas été homogène. Trois d'entre elles ont réussi à accroître leur part de marché d'un demi-point de pourcentage, une autre tout juste à la maintenir, alors que les deux autres ont perdu, à elles deux, un total d'un point de pourcentage et demi, les gains et les pertes en parts de marché s'équilibrant à peu près. De taille moindre, les autres assureurs-vie, qui ne sont plus qu'au nombre de 16, se sont partagés les 13 % restants (2011 : 13 % ; 2010 : 17 %).

## 2.3 Provisions techniques

<b>Provisions techniques brutes</b> En milliers de francs	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Part 2012 en %</b>	<b>Variation en % entre 2011 et 2012</b>
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	125 136 778	132 534 790	54,1%	5,9%
Assurance individuelle de capital	51 244 124	50 730 470	20,7%	-1,0%
Assurance individuelle de rente	19 603 482	19 096 662	7,8%	-2,6%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	13 498 099	14 290 141	5,8%	5,9%
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	3 853 873	4 652 588	1,9%	20,7%
Capitalisation et opérations tontinières	1 063 039	1 518 586	0,6%	42,9%
Autres assurances-vie	4 055 940	3 875 948	1,6%	-4,4%
Succursales à l'étranger	17 560 220	18 113 164	7,4%	3,1%
Réassurance acceptée	314 877	324 481	0,1%	3,1%
<b>Total</b>	<b>236 330 431</b>	<b>245 136 829</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,7%</b>

Les provisions techniques correspondent à une évaluation des engagements d'assurance calculée pour chaque personne assurée sur des bases prudentes. Elles doivent être inscrites au bilan et pour la constitution de la fortune liée en tant que composante principale des engagements techniques (2012 : 270,9 milliards de francs ; 2011 : 260 milliards de francs).

Les provisions techniques totales de toutes les branches d'assurance exploitées enregistrent pour 2012 une croissance de 3,7 % (contre 1,4 % l'année précédente), et ce, malgré des conditions de marché difficiles.

Le nouveau recul de près d'un milliard de francs (2011 : 1,4 milliard de francs) des provisions techniques dans l'assurance-vie individuelle classique (essentiellement assurances de capital, de rente et invalidité) découle de nouveau de l'arrivée à échéance d'anciennes positions. Dans le domaine de l'assurance-vie individuelle classique, l'apport de nouveaux capitaux et l'augmentation des provisions techniques qui en résulte demeureront très modestes tant que la faiblesse des taux d'intérêt persistera. En revanche, il a fallu renforcer fortement les provisions techniques des assurances-vie individuelles classiques (cf. chapitre 2.4).

Dans le sillage des marchés d'actions redevenus intéressants en 2012, les provisions techniques des assurances-vie liées à des participations ont progressé et il en a résulté une croissance liée aux conclusions de nouveaux contrats (+ 5,9 % pour les assurances-vie liées à des parts de fonds de placement, + 20,7 % pour les assurances-vie liées à des fonds cantonnés). Les opérations de capitalisation ont même augmenté de plus de 40 %. Cette hausse s'explique en premier lieu par le fait que la clientèle privée fortunée cherche refuge dans les solutions d'assurance.

Les provisions techniques des succursales situées à l'étranger sont constituées à presque 90 % par la succursale de Swiss Life en Allemagne. Encore significatives il y a dix ans, les activités menées à l'étranger par les assureurs-vie helvétiques au travers de succursales ont depuis, et à quelques exceptions près, été transférées dans des filiales indépendantes sur le plan juridique.

## 2.4 Résultat actuariel

Assurance-vie, compte de résultat 2012 (y compris succursales en Suisse d'assureurs étran- gers)	Activité totale	Activité en Suisse				Activité à l'étranger	
	A	B	C	D	E	F	G
	A = B + G	B = C + D		D = E + F			
En milliers de francs	A = B + G	B = C + D		D = E + F			
Produits actuariels	33 251 536	31 309 413	22 427 427	8 881 987	6 245 240	2 636 747	1 942 122
Paiements pour sinistres	-27 380 582	-25 872 976	-16 604 024	-9 268 952	-7 584 971	-1 683 981	-1 507 606
Variation des provisions techniques (- = hausse)	-12 210 048	-11 331 965	-8 779 851	-2 551 965	-934 453	-1 617 512	-878 083
Plus-values/moins-values des placements	11 556 421	10 535 796	5 192 200	5 343 596	3 914 174	1 492 423	1 020 624
Autres produits et charges découlant des activités d'assurance	24 174	36 205	52 960	-16 755			-12 301
Charges pour participa- tion aux excédents	-1 307 648	-1 026 624	-810 764	-216 009			-281 024
Charges résultant de l'exploitation de l'assurance et des impôts	-2 891 935	-2 580 962	-795 708	-1 785 253			-310 973
Charges découlant des activités de financement	-295 043	-289 161	-23 321	-265 841			-5 882
Autres produits et charges	246 040	241 317	30 939	210 378			4 723
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>992 913</b>	<b>1 021 043</b>	<b>689 858</b>	<b>331 186</b>			<b>-28 130</b>
En %	100 %	102,8 %	69,5 %	33,3 %			-2,8 %

Sur une base statutaire, les assureurs-vie ont enregistré en 2012, un bon résultat, quoique en nette baisse. Alors que le résultat de la prévoyance professionnelle est en légère hausse, les assureurs-vie

ont été confrontés au recul de la prévoyance privée 3a et 3b et des autres assurances-vie. D'une part, l'effet spécial dû à l'aliénation d'une participation par un assureur-vie s'est estompé et, d'autre part, la baisse du volume des affaires des années précédentes s'est répercutée sur le résultat.

Après la hausse qu'ils avaient enregistrée en 2011, les paiements pour sinistres ont retrouvé en 2012 leur niveau de 2010 et s'inscrivent à 27,4 milliards de francs (soit - 6,3 %). Les produits actuariels ont connu une augmentation modérée et atteignent 33,3 milliards de francs (soit + 2,2 %). Ils proviennent essentiellement des recettes de primes. C'est l'assurance-vie liée à des participations qui a le plus progressé (+ 8,8 %) alors que l'assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle s'est octroyé la plus forte croissance en chiffres absolus (+ 514 millions). La faiblesse du niveau des taux d'intérêt n'a permis qu'une légère croissance dans l'assurance-vie classique. Les assurances-vie classiques les plus représentatives sont les assurances de capital et de rente. Dans le cadre des assurances de capital, l'assureur-vie garantit le capital et sa rémunération à un taux d'intérêt contractuel jusqu'au décès ou à l'échéance du contrat. Dans le cas des assurances de rente, il garantit le paiement des rentes fixées par contrat jusqu'au décès.

Les provisions techniques ont considérablement augmenté par rapport à 2011 (+ 12,2 milliards de francs). Comme c'était déjà le cas les années précédentes, la majeure partie de cette augmentation est imputable à l'assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle, ce qui doit être rapporté à la forte croissance de cette branche d'assurance depuis 2008. Les trois autres domaines des affaires d'assurance-vie ont eux aussi progressé, notamment l'assurance-vie individuelle classique (+ 0,9 milliard de francs) et l'assurance-vie liée à des participations (+ 1,6 milliard de francs), alors que l'année précédente encore, cette dernière avait perdu en substance en raison de l'arrivée à échéance et de la dissolution de contrats. Il convient également de noter la croissance affichée par les affaires des succursales étrangères des assureurs-vie helvétiques (+ 0,9 milliard de francs). L'augmentation des provisions techniques dans l'assurance-vie individuelle classique tient au fait qu'il a fallu renforcer les provisions techniques des contrats existants, eu égard aux garanties des taux d'intérêt à assumer sur le long terme dans un contexte de baisse des taux. Abstraction faite des consolidations réalisées, les réserves mathématiques de l'assurance-vie individuelle classique ont diminué (cf. chapitre 2.3).

En 2012, le résultat des placements de capitaux s'est amélioré par rapport à 2011. Il a atteint 11,6 milliards de francs, ce qui correspond à un rendement comptable sur les placements de capitaux (détenus à ses risques propres) de 3,62 % (2011 : 3,46 %). Le rendement comptable est déterminant pour la participation aux excédents, car celle-ci ne peut être attendue que pour les polices dont la rémunération technique garantie est inférieure au rendement comptable.

Le rendement du marché s'est élevé à 5,94 % (2011 : 6,03 %). La différence entre rendement du marché et rendement comptable résulte essentiellement de la conversion des réserves latentes. Les réserves latentes servent à garantir l'exécution des contrats d'assurance-vie sur le long terme et le niveau des intérêts garantis y afférents. Les titres à revenu fixe et les immeubles sont les deux catégories de placement qui alimentent le plus les réserves latentes.

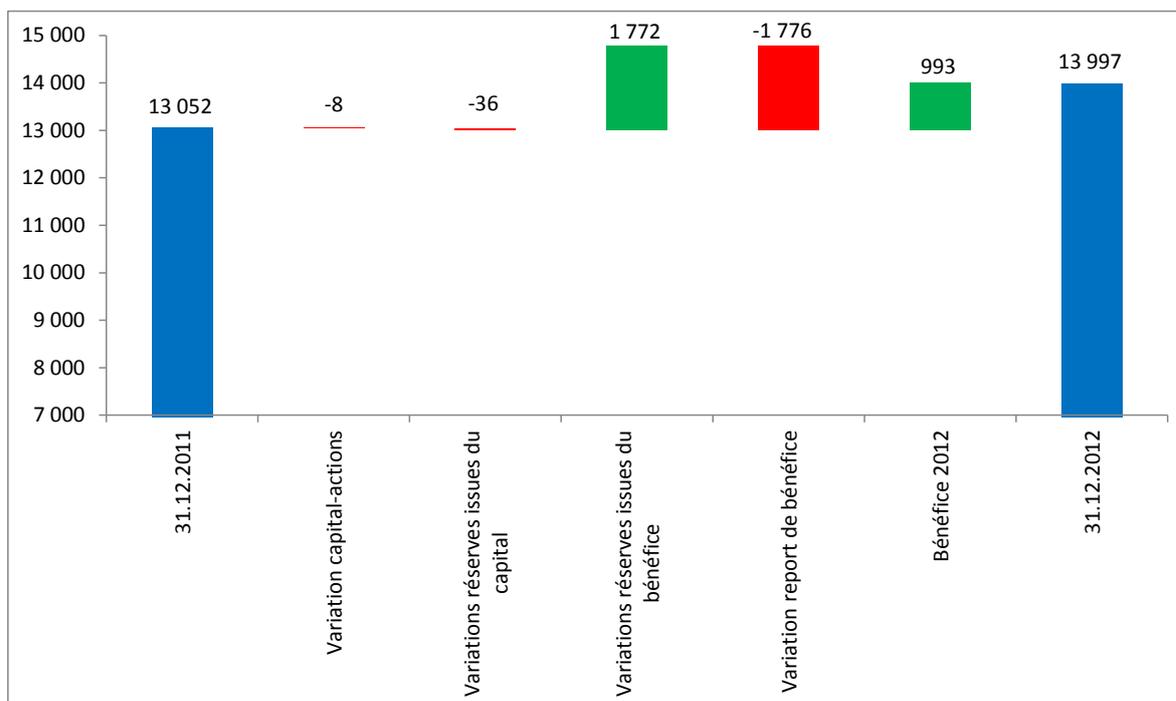
La statistique des mouvements pour les fonds d'excédents cumulés des assureurs-vie se présente comme suit (en milliers de francs) :

<b>Etat début 2008</b>	<b>5,00</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,50
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+0,60
Couverture du déficit d'exploitation	-0,10
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,20
<b>Etat fin 2008</b>	<b>3,80</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,06
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,39
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,02
<b>Etat fin 2009</b>	<b>4,11</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,39
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,35
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,19
<b>Etat fin 2010</b>	<b>3,88</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,39
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,50
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,03
<b>Etat fin 2011</b>	<b>3,96</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,30
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,17
Compensation des écarts entre les monnaies	-
<b>Etat fin 2012</b>	<b>3,83</b>

L'évolution affichée par les fonds d'excédents cumulés depuis 2008 montre clairement la fonction de lissage du fonds d'excédents en tant que poste actuariel du bilan : en 2008, l'année de la crise, la distribution aux preneurs d'assurance a dépassé les affectations depuis le compte de résultat. L'année suivante, en 2009, la situation était inversée, les marchés financiers s'étant quelque peu redressés. Les années suivantes ont présenté une situation à peu près équilibrée. La chute du niveau des taux d'intérêt sur le marché en 2012 a eu pour conséquence une baisse des affectations depuis le compte de résultat comparées à celles de l'année précédente.

## 2.5 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2012 en millions de francs



L'exercice 2012 a lui aussi été marqué par la faiblesse historique des taux d'intérêt. Après avoir perdu progressivement 230 points de base entre 2008 et 2011, passant de 3,04 % début 2008 à 0,74 % début 2012, le taux d'intérêt des obligations à dix ans de la Confédération s'est cristallisé à ce bas niveau et a même encore reculé de 14 points de base fin 2012, plongeant à 0,6 %. Il a fallu attendre le milieu de l'année 2013 pour qu'il remonte quelque peu (+ 24 points de base avec un taux de 0,84 % le 7 juin 2013).

Grâce au bon résultat annuel 2012 (en cumulé : 993 millions de francs), les assureurs-vie ont, comme au cours des années précédentes, renforcé leur base de fonds propres (de 945 millions de francs en cumulé, soit une progression de 13,1 milliards de francs à 14 milliards de francs), ce qui leur a permis de continuer à limiter les répercussions négatives du bas niveau des taux d'intérêt. Toutefois, le redéploiement corollaire sur des placements à plus faible rémunération à compter de 2012 s'est plutôt avéré un frein pour le résultat de l'exercice.

Résultat de l'exercice en francs (succursales étrangères en Suisse comprises):

2008	410 481 451
2009	1 226 913 301
2010	1 237 725 781
2011	1 473 740 278 *
2012	992 913 300

\* Corrigé des effets spéciaux liés aux aliénations.

### **3 Entreprises d'assurance dommages**

Le présent chapitre sur les entreprises d'assurance dommages et les chiffres indiqués ci-après regroupent les assureurs dommages et les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

<b>Assureurs non-vie</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>148 198 334</b>	<b>148 580 700</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	5%	5%
Participations	25%	24%
Titres à revenu fixe	41%	40%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	5%
Hypothèques	3%	3%
Actions et placements similaires	3%	3%
Placements collectifs	4%	5%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés <sup>1</sup>	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	3%	2%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	6%	6%
Liquidités	4%	5%
<b>Total placements</b>	<b>130 363 429</b>	<b>132 151 169</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	5 788 099	5 624 749
Créances découlant des activités de placement	769 190	597 455
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	8 387 911	7 723 116
Comptes de régularisation de l'actif	1 704 588	1 634 116
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>32 925 262</b>	<b>32 486 971</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>7 138 066</b>	<b>7 589 965</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>11 510 105</b>	<b>11 728 995</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>78 210 811</b>	<b>79 182 552</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	3 710 125	2 942 318
Dettes découlant des activités de placement <sup>2</sup>	553 607	399 696
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	8 005 617	8 422 238
Comptes de régularisation du passif	4 959 625	4 977 870

<sup>1</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Assureurs non-vie</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>5 319 523</b>	<b>5 252 000</b>
<b>Primes <sup>3</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>46 709 943</b>	<b>49 876 075</b>
<i>Part des réassureurs</i>	<i>5 429 227</i>	<i>6 235 680</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	6 258 915	5 037 949
Plus-values/moins-values réalisées	2 060 757	457 065
Plus-values/dépréciations des placements	-1 932 896	161 551
Frais de gestion des placements	194 858	195 603
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>6 191 919</b>	<b>5 460 962</b>
<b>Rendement des placements <sup>4</sup></b>	<b>4,81%</b>	<b>4,2%</b>
Loss Ratio <sup>5</sup>	63,9%	60,5%
Expense Ratio <sup>5</sup>	25,8%	25,3%
Combined Ratio <sup>5</sup>	89,7%	85,8%
<b>SST <sup>6</sup></b>		
Capital cible	34 180 690	36 569 577
Capital porteur de risque	64 426 903	75 599 936
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>188%</b>	<b>207%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	8 147 132	8 187 622
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	33 178 945	34 403 923
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>407%</b>	<b>420%</b>
<b>Fortune liée <sup>3</sup></b>		
Débit (total)	49 654 389	49 985 461
Valeurs de couverture (total)	62 975 288	64 517 956
<b>Taux de couverture</b>	<b>127%</b>	<b>129%</b>

<sup>3</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers et caisses-maladie.

<sup>4</sup> Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

<sup>5</sup> Sans les assureurs-maladie.

<sup>6</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte.

Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2). Les caisses-maladie SWICA et Concordia sont également incluses.

Les fonds propres des entreprises suisses d'assurance dommages (avant affectation du bénéfice) ont baissé de 1,3 % en 2012. Malgré ce recul des fonds propres, la somme du bilan est en augmentation, ce qui s'explique notamment par la hausse des provisions techniques (+ 1,2 %). L'effet positif induit par le compte technique (le ratio combiné [*combined ratio*] s'est amélioré passant de 89,7 % à 85,8 %) a été neutralisé par des produits en baisse et la réduction sensible des bénéfices nets réalisés sur les placements de capitaux. D'où la baisse de 1,3 % des bénéfices annuels agrégés. L'augmentation de 6,8 % des primes brutes émises s'explique principalement par les affaires acceptées en réassurance.

### 3.1 Evolution des primes dans les activités en Suisse

Primes brutes dans les affaires directes en Suisse (en milliers de francs), sans la réassurance acceptée

Affaires directes En milliers de francs	Primes brutes émises		Part 2012 en %	Variation en % entre 2011 et 2012
	2011	2012		
Maladie	9 239 019	9 463 127	36,5%	2,4%
Incendie/dommages matériels	3 990 045	4 135 996	16,0%	3,7%
Accident	2 964 433	2 985 034	11,5%	0,7%
Casco véhicules terrestres	2 824 663	2 932 578	11,3%	3,8%
RC véhicules terrestres	2 686 462	2 719 797	10,5%	1,2%
Responsabilité civile (RC)	1 903 820	1 915 509	7,4%	0,6%
Véhicules maritimes/aériens/ transport	427 434	446 630	1,7%	4,5%
Protection juridique	438 664	463 819	1,8%	5,7%
Pertes pécuniaires	330 307	329 516	1,3%	-0,2%
Crédit/caution	283 920	302 658	1,2%	6,6%
Assistance	193 906	197 893	0,8%	2,1%
<b>Total assurance directe</b>	<b>25 282 674</b>	<b>25 892 558</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,4%</b>

En 2012, les primes ont affiché une croissance de 2,4 % (contre 1,4 % l'année précédente). Dans l'assurance maladie, cette progression s'explique essentiellement par la légère adaptation des primes. La forte hausse dans le domaine Incendie et Dommages matériels est le corollaire de la poursuite d'une activité de construction intense, d'une situation économique stable ainsi que de la croissance de la population résidente en Suisse. Dans les branches Casco et RC véhicules terrestres, l'augmentation est de nouveau imputable à une augmentation du parc automobile suisse et au nombre élevé des nouvelles immatriculations (+ 2,9 %, valeur la plus haute atteinte depuis 1989). Dans les branches à plus faible volume (protection juridique, crédit, caution, assistance), la tendance observée en 2012 était aussi à la croissance, résultat des données économiques positives.

### 3.2 Parts de marché dans les affaires directes en Suisse

Parts de marché des assureurs dommages (activités d'assurance-maladie exclues)

Entreprises d'assurance	Part de marché en % 2011	Part de marché cumulée en % 2011	Part de marché en % 2012	Part de marché cumulée en % 2012
AXA Versicherungen	19,0%	19,0%	18,8%	18,8%
Zürich Versicherungen	15,6%	34,6%	15,2%	34,0%
Schweizerische Mobiliar	13,5%	48,1%	13,7%	47,7%
Allianz Suisse	10,4%	58,5%	10,2%	57,9%
Basler	7,7%	66,2%	7,6%	65,5%
Generali Assurances	4,7%	70,9%	4,6%	70,1%
Helvetia	4,1%	75,0%	4,6%	74,7%
Vaudoise	4,1%	79,1%	4,2%	78,9%
Schweizerische National	3,9%	83,0%	4,1%	83,0%

Le classement des parts de marché dans les affaires directes en Suisse est identique à celui de l'année précédente à l'exception d'Helvetia qui s'est hissée de la 8<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> place.

### 3.3 Résultat de l'exercice

Taux de sinistres des activités en Suisse

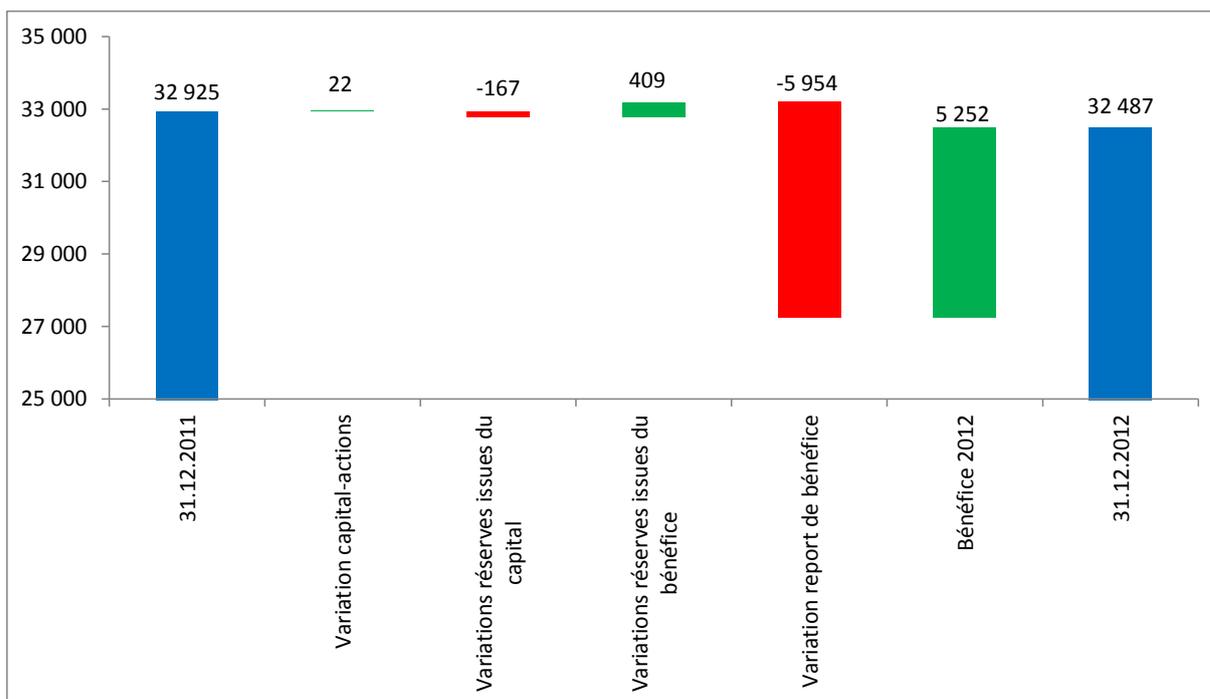
Affaires directes	Taux de sinistres 2011	Taux de sinistres 2012
Maladie	76,4%	71,1%
Incendie/dommages matériels	53,2%	50,4%
Accident	65,2%	61,9%
Casco véhicules terrestres	72,3%	73,5%
RC véhicules terrestres	47,1%	37,6%
Responsabilité civile (RC)	34,7%	38,5%
Véhicules maritimes/aériens/transport	34,0%	49,1%
Protection juridique	51,8%	49,7%
Pertes pécuniaires	60,7%	64,2%
Crédit/caution	6,8%	43,8%
Assistance	73,3%	71,9%
<b>Total</b>	<b>62,6%</b>	<b>60,0%</b>

En 2012, le taux de sinistres des activités directes en Suisse a poursuivi la baisse déjà amorcée au cours des deux années précédentes. L'amélioration constatée dans la branche d'assurance « Mala-

die » s'explique principalement par les réductions de prestations des assurances complémentaires hospitalières du fait de l'introduction des forfaits par cas et en raison de la refonte du financement hospitalier. Dans la branche « Incendie/dommages matériels », les paiements pour sinistres sont en forte augmentation (+ 39 %). Ce phénomène a été surcompensé par la dissolution par certaines grandes compagnies d'assurance de leurs réserves pour sinistres de sorte que les taux de sinistres ont baissé de 2,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Dans la branche « Accidents », les paiements pour sinistres ont légèrement augmenté (+ 0,7 %). Dans l'ensemble, les compagnies d'assurance ont procédé à des renforcements de leurs provisions nettement plus faibles que ceux de l'année précédente. Globalement, il en résulte un recul du taux de sinistres de 3,3 points de pourcentage. Le recul significatif du taux de sinistres dans la branche d'assurance « Responsabilité civile véhicules terrestres » tient à la baisse des accidents de la route (mesures de prévention routière, équipements de sécurité passive des véhicules) mais aussi à la jurisprudence plus restrictive, notamment dans les cas de traumatisme du rachis cervical (« coup du lapin »). Dans la branche « Responsabilité civile », le recours aux provisions pour sinistres ont été nettement moins important que l'année précédente. Il en résulte une hausse du taux de sinistres de 3,8 points de pourcentage, et ce, malgré la baisse des paiements pour sinistres (- 18 %). De gros sinistres assurés auprès de quelques acteurs majeurs du marché expliquent la hausse du taux de sinistres de 15,1 points de pourcentage dans la branche « Véhicules maritimes/aériens/transport ». Quant à la branche « Crédit/caution », le taux de sinistres a connu une hausse de 37 points de pourcentage, ce qui tient à la particularité de cette activité cyclique très dépendante des taux de change et tournée vers l'exportation.

### 3.4 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2012, en millions de francs



### 3.5 Assureurs-maladie

Si les données présentées dans les tableaux ci-après concernent les assureurs-maladie, elles ont également été prises en compte dans les tableaux relatifs aux assureurs dommages. Les tableaux présentent les données agrégées de toutes les entreprises surveillées par la FINMA en leur qualité d'établissements qui ne s'occupent que d'affaires LCA, et ce, principalement de la branche « Maladie ». Au 31 décembre 2012, elles étaient au nombre de 21 entreprises au total. Pour une meilleure compréhension du marché, les valeurs concernant les caisses-maladie relevant du domaine de l'assurance-maladie complémentaire sont également indiquées pour les primes et la fortune liée. Si l'on intègre les affaires d'indemnités journalières réalisées par les assureurs dommages et les assureurs-vie pour lesquels l'assurance-maladie ne constitue pas l'activité principale, les primes brutes globales enregistrées par les affaires d'assurance-maladie surveillées par la FINMA s'élèvent à 9,5 milliards de francs (contre 9,2 milliards de francs l'année précédente).

<b>Assureurs-maladie</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>12 930 571</b>	<b>13 605 104</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	5%	5%
Participations	1%	1%
Titres à revenu fixe	44%	43%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	0%	0%
Hypothèques	0%	0%
Actions et placements similaires	14%	14%
Placements collectifs	19%	21%
Placements alternatifs	3%	3%
Position nette sur dérivés <sup>1</sup>	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	2%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	3%	2%
Liquidités	10%	9%
<b>Total placements</b>	<b>11 128 592</b>	<b>12 331 762</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	962 658	566 131
Créances découlant des activités de placement	8 673	13 566
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	500 509	519 117
Comptes de régularisation de l'actif	165 249	172 195
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>2 109 287</b>	<b>2 474 141</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>49 906</b>	<b>49 906</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>51 695</b>	<b>15 942</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>7 754 692</b>	<b>8 537 642</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	878 509	506 210
Dettes découlant des activités de placement <sup>2</sup>	14	5
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	1 358 937	1 457 898
Comptes de régularisation du passif	562 642	561 027

<sup>1</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Assureurs-maladie</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>244 450</b>	<b>546 741</b>
<b>Primes <sup>3</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>6 643 720</b>	<b>6 747 132</b>
<i>Part des réassureurs</i>	<i>51 462</i>	<i>41 466</i>
<b>Primes y compris la part LSA des caisses-maladie <sup>3</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>8 532 777</b>	<b>8 714 949</b>
<i>Part des réassureurs</i>	<i>53 857</i>	<i>42 613</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	268 636	268 329
Plus-values/moins-values réalisées	-1 812	68 319
Plus-values/dépréciations des placements	-151 129	143 188
Frais de gestion des placements	32 030	33 745
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>83 665</b>	<b>446 092</b>
<b>Rendement des placements <sup>4</sup></b>	<b>0,81%</b>	<b>3,80%</b>
<b>SST <sup>5</sup></b>		
Capital cible	2 295 906	2 355 053
Capital porteur de risque	6 583 188	8 318 056
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>287%</b>	<b>353%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	1 126 885	1 140 243
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	2 977 608	3 467 450
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>264%</b>	<b>304%</b>
<b>Fortune liée <sup>3</sup></b>		
Débit (total)	7 303 532	7 924 133
Valeurs de couverture (total)	8 986 191	10 117 106
<b>Taux de couverture</b>	<b>123%</b>	<b>128%</b>
<b>Fortune liée y compris la part LSA des caisses-maladie <sup>3</sup></b>		
Débit (total)	8 445 328	9 111 048
Valeurs de couverture (total)	10 433 913	11 573 812
<b>Taux de couverture</b>	<b>124%</b>	<b>127%</b>

<sup>3</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers.

<sup>4</sup> Par rapport aux placements moyens.

<sup>5</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte.

Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2). Les caisses-maladie SWICA et Concordia sont également incluses.

## Parts de marché dans les activités d'assurance-maladie

Entreprises d'assurance	Part de marché en % 2011	Part de marché cumulée en % 2011	Part de marché en % 2012	Part de marché cumulée en % 2012
Helsana Zusatzversicherungen	17,8%	17,8%	16,8%	16,8%
Swica Krankenversicherung	12,9%	30,7%	13,3%	30,1%
CSS	12,4%	43,1%	12,7%	42,8%
Visana	11,3%	54,4%	11,5%	54,3%
Groupe Mutuel (Groupe Mutuel Assurances et Mutuel Assurances SA)	9,0%	63,4%	9,4%	67,3%
Concordia	6,3%	69,7%	6,4%	70,1%
Sanitas	5,6%	75,3%	5,7%	75,8%
Sypany	3,7%	79,0%	3,3%	79,1%

## 4 Entreprises de réassurance

Réassureurs	2011	2012
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>132 410 040</b>	<b>135 625 880</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	2%	1%
Participations	32%	24%
Titres à revenu fixe	37%	44%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	1%	1%
Hypothèques	1%	1%
Actions et placements similaires	2%	1%
Placements collectifs	14%	13%
Placements alternatifs	3%	3%
Position nette sur dérivés <sup>1</sup>	-4%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	3%	3%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	3%	4%
Liquidités	6%	5%
<b>Total placements</b>	<b>76 349 425</b>	<b>84 363 764</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	32 210 414	35 394 608
Créances découlant des activités de placement	156 867	160 755
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	17 674 602	11 127 963
Comptes de régularisation de l'actif	2 115 067	2 033 534
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>28 073 952</b>	<b>26 395 546</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>4 885 494</b>	<b>6 373 217</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>3 677 514</b>	<b>6 686 083</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>70 332 807</b>	<b>74 118 694</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	9 139 684	11 045 285
Dettes découlant des activités de placement <sup>2</sup>	429 227	403 504
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	11 474 620	7 274 935
Comptes de régularisation du passif	493 078	783 361

<sup>1</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

Réassureurs	2011	2012
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>-211 356</b>	<b>4 721 214</b>
<b>Primes</b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>28 164 279</b>	<b>34 816 893</b>
<i>Part rétrocédée</i>	6 474 272	7 591 402
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	4 169 093	5 639 555
Plus-values/moins-values réalisées	1 421 006	1 177 732
Plus-values/dépréciations des placements	-5 731 853	-2 671 419
Frais de gestion des placements	312 942	297 224
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>-454 696</b>	<b>3 848 644</b>
<b>Rendement des placements</b> <sup>3</sup>	<b>-0,59%</b>	<b>4,79%</b>
Combined Ratio net, Non-vie	100,6%	85,4%
Benefit Ratio, Vie	71,3%	83,6%
<b>SST</b> <sup>4</sup>		
Capital cible	21 072 442	24 242 178
Capital porteur de risque	46 445 750	52 861 593
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>220%</b>	<b>218%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	6 216 739	7 032 317
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	22 152 831	24 431 788
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>356%</b>	<b>347%</b>

<sup>3</sup> Par rapport au capital moyen détenu pour propre compte.

<sup>4</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte  
Compte tenu des assouplissements temporaires (Circ.-FINMA 13/2).

## 4.1 Evolution des primes

Primes encaissées – présentation consolidée par secteurs et régions (en milliers de CHF)

Primes encaissées En milliers de CHF	2011	2012	Part en 2012 (en pour cent)	Variation en % entre 2011 et 2012
<i>Short tail</i> (déroulement court)	8 162 414	9 728 934	36,7	19,2
<i>Long tail</i> (déroulement long)	4 223 811	5 625 842	21,2	33,2
Catastrophes naturelles	2 524 379	2 711 947	10,2	7,4
Total non-vie	14 910 603	18 066 723	68,1	21,2
Vie	4 890 762	8 457 158	31,9	72,9
<b>Total primes nettes</b>	<b>19 801 366</b>	<b>26 523 881</b>	<b>100,0</b>	<b>33,9</b>
Asie/Pacifique	6 452 484	8 299 552	31,3	28,6
Europe	6 746 233	8 113 083	30,6	20,3
Amérique du Nord	5 642 535	9 022 473	34,0	59,9
Reste du monde	960 113	1 088 774	4,1	13,4
<b>Total primes nettes</b>	<b>19 801 366</b>	<b>26 523 881</b>	<b>100,0</b>	<b>33,9</b>

*Long tail* (déroulement long): branches responsabilité civile et accident, *short tail* (déroulement court) : autres branches non-vie à l'exclusion des assurances catastrophes naturelles

Les primes encaissées pour propre compte ont enregistré une forte hausse de 34 %. Le volume a augmenté dans tous les secteurs mentionnés ainsi que dans les différentes régions considérées. La croissance la plus flagrante fut celle de 73 % observée dans la réassurance vie, notamment parce qu'un réassureur a repris l'effectif d'un portefeuille de sa filiale. Dans la réassurance non-vie, la croissance s'est élevée en tout à 21 %, la plus forte croissance s'étant observée sur les marchés asiatiques et dans les domaines à déroulement long (*long tail*). Dans les activités avec couverture des catastrophes naturelles, la croissance fut très réduite par rapport à l'année précédente (7 % en 2012 contre 32 % en 2011).

## 4.2 Résultat annuel

Taux de sinistres non-vie (en pour cent)

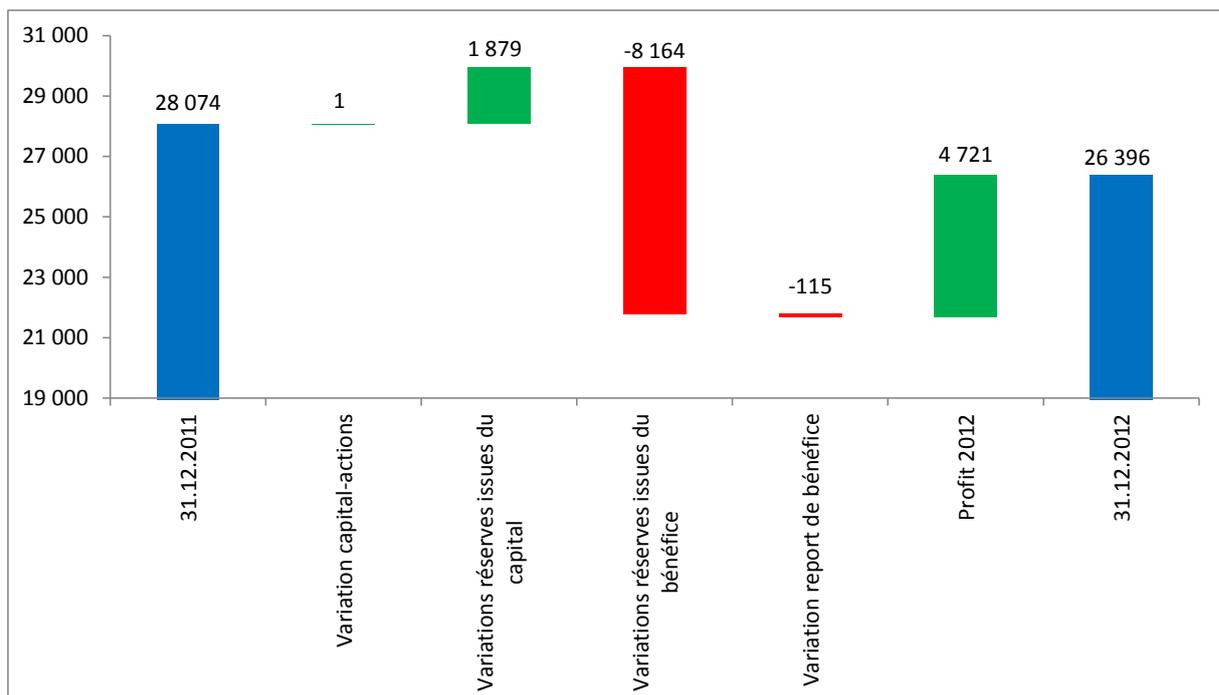
Secteur consolidé	2011	2012
<i>Short tail</i> (déroulement court)	72,8	62,3
<i>Long tail</i> (déroulement long)	59,9	68,5
Catastrophes naturelles	125,7	44,4
<b>Total</b>	<b>78,1</b>	<b>61,5</b>

Le taux de sinistre a clairement reculé de 78,1 % à 61,5 %, phénomène qui s'explique principalement par le fort recul enregistré dans le secteur des catastrophes naturelles où le taux de sinistre est passé de 125,7 % à 44,4 %. Au contraire de l'année 2011 qui fut marquée par un nombre extraordinairement élevé de catastrophes naturelles, 2012 a comptabilisé sensiblement moins d'événements de ce genre. Toutefois, l'année 2012 fut marquée par l'ouragan Sandy aux Etats-Unis, le deuxième plus cher ouragan de l'histoire. En outre, les autres sinistres importants se sont principalement concentrés aux Etats-Unis, ne concernant donc que peu les réassureurs suisses. Les bénéfices de liquidation des années d'assurance passées ont influencé positivement les taux de sinistre de nombreuses branches.

Les résultats annuels se sont clairement améliorés, passant d'une moins-value de 0,2 milliard de francs en 2011 à une plus-value de 4,7 milliards de francs en 2012. Cette évolution positive s'explique d'une part, tel que déjà mentionné, par le nombre relativement réduit des sinistres importants et la hausse des bénéfices de liquidation et, d'autre part, par des amortissements significativement plus bas ainsi que des rendements élevés réalisés sur les placements de capitaux.

### 4.3 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2012, en millions de francs



Malgré une forte plus-value de 4,7 milliards de francs, les fonds propres ont reculé en 2012, passant de 28,1 milliards à 26,4 milliards de francs.

Une restructuration interne au groupe Swiss Re a engendré une diminution des réserves issues du bénéfice. En avril 2012, la Compagnie suisse de réassurance SA a transféré à sa société mère Swiss Re SA ses participations dans Swiss Re Corporate Solutions SA et Swiss Re Life Capital SA via une distribution de dividendes en nature. Ces dividendes ont été estimés à 5,8 milliards de francs ; parallèlement, 2,4 milliards de dividendes ordinaires et extraordinaires ont été versés à Swiss Re SA.

Les réserves issues du capital ont augmenté de 1,9 milliard de francs, ce qui s'explique en grande partie par l'autorisation octroyée fin 2011 à Swiss Re Corporate Solutions SA.